

ANNEXE

**ATTESTATION RELATIVE AUX AUTORISATIONS
D'URBANISME ANCIENNES**

PUBLIC CONCERNE : EXPLOITANTS DE TERRAINS DE CAMPING (dont les AIRES NATURELLES) ou DE PARCS RESIDENTIELS DE LOISIRS

Vu les articles R.421-19 et R.421-23 du code de l'urbanisme ;
Vu les articles D. 332-1 et D. 333-3 du code du tourisme ;
Vu l'arrêté du 17 février 2014 relatif aux prérequis au classement des terrains de camping et des parcs résidentiels de loisirs ;

Nom de la commune : PLEUMEUR-BODOU
Nom du Maire : Mr Pierre TERRIEN
Nom du responsable de l'urbanisme :

Appellation commerciale de l'établissement : Groupement des Campeurs Universitaires (GCU)

S'agit-il d'un terrain de camping (dont aire naturelle) ou d'un parc résidentiel de loisirs (PRL) : Camping

Adresse de l'établissement (terrain de camping (dont aire naturelle), parc résidentiel de loisirs (PRL)) : Campina GCU de Landrellec - 24, rue Roscane - 22560 PLEUMEUR-BODOU (Route du port)

Raison Sociale de l'exploitant : Association Loi 1901

N° de Siret de l'exploitant : 775692072 00488

Si ces informations sont connues, date de l'autorisation : 3 mars 1992
nature de l'autorisation : Permis de construire

Si impossibilité, pour des raisons légitimes, de produire un document d'urbanisme, prouver les démarches auprès de l'ancien propriétaire, des services de l'urbanisme de la commune ou du département ou auprès de la Préfecture. Dans ce cas, l'exploitant doit joindre le plan du terrain inséré dans la ou les zones impactées.

Nombre d'emplacements autorisés : 133

Date : 08/09/2016 Fait à : PLEUMEUR-BODOU

Signature du maire

Pour le Maire empêché
L'Adjoint délégué

